

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 OCTOBRE 2022

Le 6 Octobre 2022, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 30 Septembre 2022, s'est assemblé au salon d'honneur de la Mairie, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, SONNI, DALCIN, GOFFREDI, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, ROHEL, CADRET, ALCOUFFE, BOYER, SANS, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M	ROBERT	Adjoint	qui a donné procuration à	M. CAZAUBON Adjoint
M.	CROMER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme GARRIGOU Adjointe
M	MICHELON	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M ^{ale}
M.	SETTIER	Conseiller M ^{al}	qui a donné procuration à	Mme SANS Conseillère M ^{ale}

ABSENTS EXCUSÉS : MM. SEGUIN, BASQUE, BOUDEAU Conseillères M^{ales}

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme GARRIGOU Adjointe est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

RAPPORTEUR : Bernard GUIRAUD

242 - **OBJET** : Approbation du procès-verbal du 12 Juillet 2022

Après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du 12 Juillet 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ADOpte À L'UNANIMITÉ

☞ Le PV de la séance du 12 Juillet 2022.



Pour copie conforme
Le Maire

Bernard GUIRAUD

Acte télétransmis au contrôle de légalité
Numéro de l'accusé réception
033-213302409- 20221006-242-DE
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Publié ou notifié le 18/10/2022